

## Séparateurs d'hydrocarbures béton

### Sommaire

- Réception des produits
- Mise en œuvre
- Entretien
- Tableau entretien



### Notice de manutention

L'implantation des différents produits doit respecter de façon précise les conseils de pose et d'entretien décrits dans le présent document. Vous retrouverez dans celui-ci nos instructions de pose communes aux différents appareils, puis, pour chacun d'entre eux les informations relatives à leur fonctionnement, leur installation, leur mise en service ainsi que leur entretien.

À la fin de ce document, vous trouverez un tableau d'entretien afin d'y indiquer, toutes les opérations de maintenance effectuées sur l'appareil.



**Avant toute réalisation, nous vous conseillons de lire avec attention ce document.**

### Réception des produits sur chantier

La réception sur chantier des produits comprend les étapes suivantes :

- Vérification de la conformité du bon de livraison avec la commande et avec les produits livrés,
- Contrôle visuel des produits et notamment vérification de l'intégrité des produits,
- Contrôle des moyens de manutention : présence des ancrs de manutention prises dans le béton ou des crochets de levage,
- Contrôle du marquage des produits qui doit comporter le nom de l'usine de production, la date de fabrication ou autres marquages,
- Contrôle du bon état de la garniture d'étanchéité,
- Signature du bon de livraison en indiquant toutes les réserves

#### Rappel

La signature du Bon de Livraison sans réserve vaut acceptation des produits réceptionnés sur le chantier.

### Mise en œuvre

#### Manutention

- Utiliser la totalité des boucles de levage incorporées à l'appareil.
- Prévoir des élingues de levage dont la longueur et la résistance sont adaptées aux dimensions et au poids de l'appareil.
- Ne pas circuler sous la charge.

## Installation

- Préparation de la fouille : les dimensions de la fouille doivent permettre la mise en place des appareils sans qu'ils ne touchent les parois avant le remblaiement (prévoir 10 à 20 cm de remblai latéral).
- L'appareil sera enterré, posé de niveau sur un lit de sable dressé et compacté de 10 cm dans une zone hors circulation.
- Hauteur de remblai maximum au dessus de l'appareil : 50 cm.
- Installation possible en sol sec ou sol humide (nappe phréatique proche du sol).

## Remblai

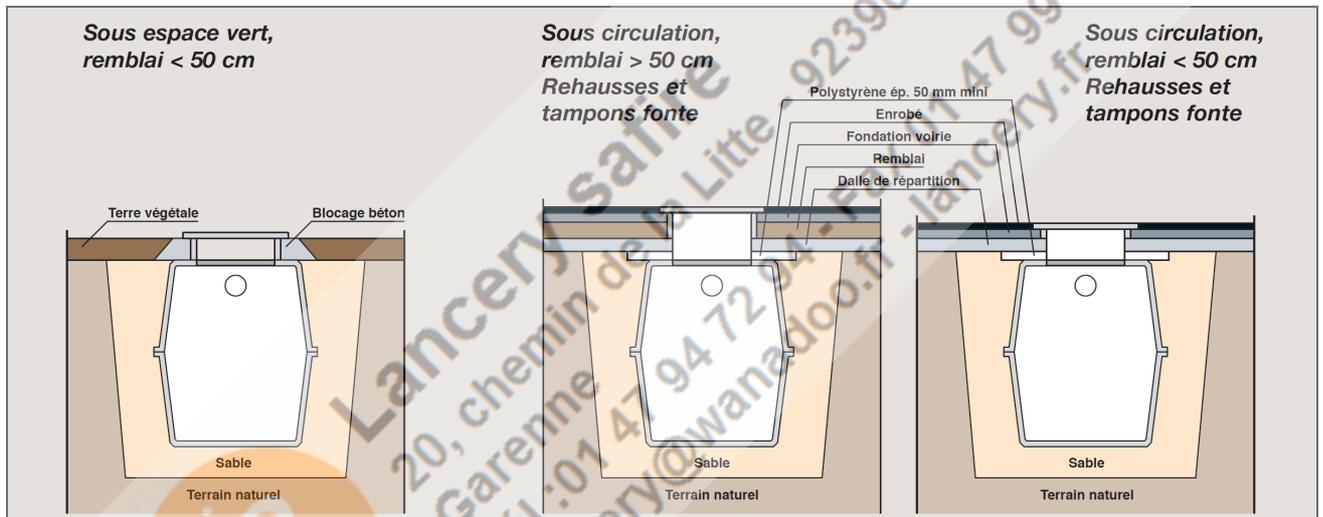
- Effectuer le remblai latéral avec du sable, par couches compactées hydrauliquement et d'une manière symétrique.
- Effectuer la mise en eau claire simultanément avec le remblai.

## Mise à niveau

- Tous les trous de visite seront rehaussés au niveau du sol fini afin de permettre l'accès, le contrôle et l'entretien de l'appareil.

## Surcharges et pose sous chaussées

- En cas de remblai supérieur à 50 cm ou de pose sous chaussée, il faut obligatoirement protéger l'appareil par une dalle en béton armé désolidarisée de la cuve, et prenant largement appui sur le pourtour de la fouille (voir schéma ci-dessous).
- Dans ce cas, les rehausses prendront appui sur la dalle de protection et seront fermées par des tampons fonte de dimensions et résistance adaptées.



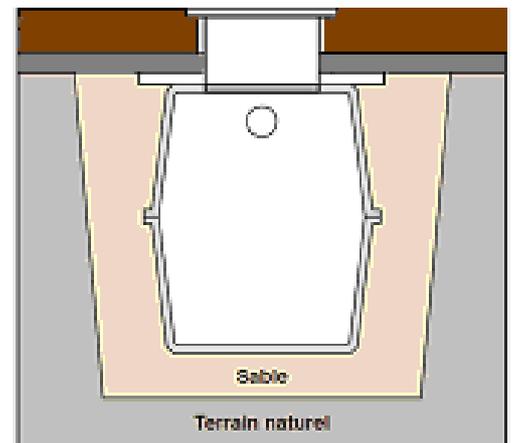
Conseils de pose : principaux cas de figures.



**Afin d'éviter tout accident, il est recommandé de sécuriser la zone en cours de maintenance et plus particulièrement au niveau des ouvertures des appareils. Egalement, avant toute remise en place des tampons, vérifier qu'ils sont en bon état.**

## Pose en nappe phréatique

Dans le cas de sols difficiles (exemples : imperméables, argileux...) ou d'une nappe, rabattre la nappe à l'aide d'une semelle en béton. Le séparateur est positionnée sur un lit de pose réalisé avec du sable stabilisé sur une épaisseur de 0,20 m (sable mélangé à sec avec du ciment dosé à 200 kg pour 1 m<sup>3</sup> de sable). Afin de compenser les poussées d'Archimède, il conviendra de faire déterminer par un BE spécialisé une dalle de lest. Celle-ci sera désolidarisée de la cuve, et prendra largement appui sur le pourtour de la fouille



## Entretien

### Mise en service

Avant toute utilisation et après chaque vidange, **mettre en eau claire** jusqu'au **déversement en soulevant l'obturateur** pour assurer sa mise en flottaison et en enlevant le carton de protection (situé entre l'élément bas de l'obturateur et la base d'évacuation).

### Exploitation et entretien

**Tous les compartiments** de l'appareil soumis à maintenance doivent être **visibles et accessibles**.

En conséquence, tous les trous de visite prévus sur l'appareil doivent être rehaussés au niveau du sol. L'appareil doit être **visité et contrôlé par une personne qualifiée**, au moins **tous les 12 mois**. Cette fréquence pourra être augmentée en fonction de la charge polluante (pluies importantes ou site technique à risques).

**L'obturation de l'appareil demande évidemment une vidange immédiate de l'installation.**

- Compartiment séparateur

Contrôle visuel de l'épaisseur de la nappe d'hydrocarbures par l'observation de la position du flotteur. Pour les appareils allant jusqu'à la taille 20, la « disparition » du flotteur implique une vidange immédiate. Pour les appareils de taille supérieure, il est nécessaire de soulever le flotteur afin d'estimer l'épaisseur de la nappe.

**Au titre de la norme NF-EN 858-1, les installations de séparation doivent être équipées de dispositifs d'alarme automatique (sauf dérogation par les autorités locales).** Lors de cette opération, nettoyer le flotteur et les barres de guidages.

Concernant les séparateurs munis de blocs lamellaires (rejet 5 mg/L), lors de chaque vidange, il est nécessaire de rincer ces derniers, éventuellement de les démonter en cas de colmatage, voire de les remplacer si leur état le justifie.

**Tous les blocs DUNEX sont démontables et extractibles par les trous de visites.**

- Compartiment débourbeur

Si le séparateur reçoit uniquement les eaux de ruissellement d'un parking VL, le débourbeur sera vidangé et nettoyé lors de la vidange du séparateur.

Dans tous les autres cas (aire de lavage, industrie, et chaque fois que les volumes de boues sont importants), le niveau des boues doit être déterminé par sondage, et les vidanges du débourbeur peuvent être nécessaires plus souvent que celle du séparateur. **Nous vous conseillons alors notre alarme de détection des boues.**

- Sécurité

Ces tâches de contrôle et de vidange doivent être confiées à une entreprise spécialisée.

**La réglementation relative aux travaux en présence de liquides inflammables et d'hydrocarbures doit être appliquée. Les registres de maintenance concernant ces appareils doivent être tenus à jour et rester à disposition des autorités compétentes.**

**Les performances et le niveau de rejet de ces appareils sont étroitement liés à un entretien régulier adapté aux besoins spécifiques du site. Remise impérative en eau claire après chaque vidange.**

**dunex** <sup>®</sup> une marque de Bonna



## Lancery Safire

20, chemin de la Litte - 92390 Villeneuve la  
Garenne  
Tél : 01 47 94 72 94 - Fax 01 47 99 91 05  
lancery@wanadoo.fr - lancery.fr

## Tableau d'entretien

A compléter

Date et lieu de l'intervention	Produit(s) concerné(s)	Opération effectuée	Observations	Nom, cachet et signature de l'intervenant	Visa de contrôle	Date de la prochaine intervention